



Séparation affeuse

Par Lilou2021

Bonjour, je souhaiterais des informations sur ma situation, début de séparation très très tendu avec mon conjoint non marié, nous avons un fils de 3 ans malade, mon conjoint fait de ma vie un enfer, insulte, il ne veut pas quitter le logement mais il nous met dehors la journée. Le logement est seulement a mon nom il me menace de prendre mon fils et d'atteindre a ma vie... Il n'a pas de travail vie a mon crochet, ne connais rien de la maladie de son fils ne connaît même pas ces médecins ne l'amène pas a l'école bref ne s'en occupe pas, n'a pas le permis, fume..., boit, fait des colères violentes. Il me menace de faire appel à un avocat pour m'enlever mon fils... Je ferais tout pour garder mon fils auprès de moi c'est même vital pour lui.

Peut-il me l'enlever ? J'ai la peur de ma vie... Je n'en dors plus.

Que dois-je faire ?

Qui doit-je aller voir ?

Désolé je suis complètement perdu

Merci de votre compréhension et de votre patience

Par Henriri

Hello !

Lecture pour vous : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12544>

Commencez par contacter le 3919 (gratuit) pour vous conseiller.

Remarques : si vous n'êtes pas mariés votre compagnon (concubin) n'est pas votre conjoint. Si votre bail n'est qu'à votre nom vous pourrez lui dire de partir.

Curiosité : est-il le père déclaré de votre enfant ?

Courage.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Appelez le 3919, c'est anonyme et gratuit.

Ensuite avec leurs conseils, vous pourrez porter plainte et le juge peut vous attribuer le logement tout en mettant à distance l'ex violent.

Avez-vous des preuves de ces violences ? ou des témoignages ? ou certificat médical ?

Mettez vos affaires essentielles à l'abri chez un proche de confiance ou dans un coffre à la banque (documents d'identité, bail, documents de santé, etc)

Par Lilou2021

Oui c'est le père reconnu de mon fils

J'ai peur de contacter qui que ce soit des représailles envers ma famille qu'il menace aussi.

C'est majoritairement des maltraitances morales je suis à la limite de la dépression. Physique une fois et non je n'ai rien dit...

Par yapasdequoi

Le 3919 c'est la meilleure solution pour vous dans l'immédiat.

Par Heniri

Hello !

Lilou il faut vraiment appeler le 3919. Parlez-en à une personne de confiance (parente, amie...) et appelez en sa présence pour vous aider à le faire.

A+